

AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 7 juin 2016, à 19 h, au parc Arthur-Therrien, au 3750, boulevard Gaétan-Laberge, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées pour le bâtiment portant l'adresse 4076, rue Wellington de façon à :

- Permettre l'implantation d'un usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées pour le bar *Prohibition Bar à Bière*, situé au 4076, rue Wellington à certaines conditions.

Lors de cette séance du mardi 7 juin 2016 à 19 h, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 19 mai 2016

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement